

2er décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE INITIATIVE DU FESTIVAL ANTIGEL SOUTENUE PAR L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA CULTURE

Pour la première fois depuis sa création en 2011, le Festival Antigel voit son travail reconnu par l'Office fédéral de la culture (OFC). Ce dernier lui octroie en effet un soutien pour la réalisation de l'un des projets phares de l'édition à venir, la Monstrueuse Parade. Un signal fort pour le festival qui se réjouit de cette reconnaissance, témoin de la résonance qu'a pris la manifestation sur le plan national et de sa singularité dans le paysage culturel helvétique.

Nouvellement au bénéfice d'une convention de soutien de trois ans avec l'Association des communes genevoises (ACG), le Festival Antigel pourra compter en 2017 pour la première fois sur une contribution de l'Office fédéral de la culture, dévolue à la réalisation de sa Monstrueuse Parade. Ce projet *Made in Antigel* constituera un nouveau rendez-vous participatif, populaire et créatif qui se tiendra pour la première fois le samedi 4 février 2017 sur un parcours reliant le centre-ville de Genève à Meyrin-Village.

UN TRAVAIL DE PROXIMITÉ, MAIN DANS LA MAIN AVEC LA FASe ET LE GIAP

Depuis ses débuts, Antigel se singularise en accomplissant un véritable **travail de proximité** dans la région genevoise. Travaillant main dans la main avec les communes qui l'accueillent, le festival fait participer les associations locales, qu'elles soient sportives ou culturelles. Pour sa Monstrueuse Parade, Antigel va pour la première fois travailler avec deux organismes sociaux d'importance cantonale : la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP).

La FASe est une fondation de droit public partenariale qui regroupe le Canton, les Communes, les associations de centres et le personnel. Elle a pour mission de favoriser et de renforcer la cohésion sociale dans le canton de Genève. Chaque centre et équipe hors murs (TSHM) est appelé à définir son action en fonction des particularités du contexte local tout en l'inscrivant dans le cadre de cette mission, en particulier dans une finalité de prévention des exclusions et des tensions sociales. Les axes d'intervention sont socioculturels, socio-éducatifs et associatifs.

Le GIAP est, quant à lui, le principal organisme du parascolaire des Communes genevoises. Il accueille les enfants le midi et après l'école. 70,6% des enfants scolarisés dans les 42 Communes y participent, soit un total de 23'918 enfants inscrits.

Pour sa Monstrueuse Parade, Antigél propose pour la première fois à ces deux organismes de collaborer autour d'un projet culturel et participatif de grande ampleur. Ensemble, les enfants de la FASE et du GIAP prépareront leurs costumes pour la Parade du samedi 4 février, suivant le fil rouge proposé par les artistes genevois invités par Antigél pour garantir la cohérence artistique de l'événement (costumières, musiciens et collectifs). Les semaines précédant la Parade, les animateurs de la FASE comme du GIAP accompagneront les enfants dans leurs préparatifs, s'appuyant sur l'important savoir-faire des maisons de quartier et lieux d'accueil du parascolaire (bricolage, maquillage, conception de masques, etc.). Ils donneront ainsi vie aux modèles inspirés des costumes de rituels païens, lesquels constitueront le fil rouge de la Monstrueuse Parade.

La Parade sera également ouverte au public qui pourra réaliser ses propres costumes en s'inspirant des monstres proposés par Antigél. Le cortège, composé d'environ 800 parents et enfants, s'élancera du centre-ville de Genève pour rallier Meyrin-Village où l'attendra un village monstrueux constitué de cabanons gérés par des associations locales qui proposeront de la nourriture et des animations. Un concert sera également organisé. L'intégralité des événements constituant la Monstrueuse Parade seront proposés en entrée libre. A l'image de sa course populaire Antigél Run, le festival souhaite installer sa Monstrueuse Parade dans la durée et en faire un rendez-vous annuel de l'hiver genevois.

Un projet qui réjouit particulièrement Anne-Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat en charge du Département de l'instruction publique et de la culture: "Antigél, fidèle à sa vocation, fait à nouveau preuve d'une belle créativité en mariant la culture, l'action sociale et l'imaginaire mythologique des traditions carnavalesques".

Thierry Apothéloz, Président de l'Association des communes genevoises, se réjouit que l'Office fédéral de la culture soutienne un projet culturel de grande ampleur permettant aux enfants de toutes communes genevoises de participer: "La culture appartient à toutes et à tous et davantage encore aux générations de demain qui seront plus que jamais sollicitées à contribuer à la Cité."

UN SOUTIEN AU NOM DE LA POLITIQUE DE PARTICIPATION CULTURELLE

L'OFC accorde son soutien à la Monstrueuse Parade d'Antigél dans le cadre de son programme de renforcement à la participation culturelle. Ce soutien a pour but de favoriser l'accès du plus grand nombre à l'offre et aux activités culturelles et lève les obstacles à la participation à la vie culturelle. Il vise dans le cas précis à encourager un projet qui favorise la pratique d'activités culturelles dans la population.

Sami Kanaan, Conseiller administratif en charge de la culture et des sports de la Ville de Genève, se réjouit de ce soutien fédéral à la Monstrueuse Parade: "Celui-ci confirme la qualité et l'originalité d'Antigél, festival qui a su mettre la culture là où on ne l'attend pas!"

Le festival se réjouit de cette reconnaissance fédérale.

Liens

FASe: <http://www.fase.ch/fr/>

GIAP: <http://www.giap.ch>

Ordonnance DFI du 25 novembre 2015: <http://tinyurl.com/zfzkut5>

Dates importantes

7 déc : Conférence de presse – annonce du programme 2017 et ouverture de la billetterie en ligne

7 déc : Concert de Boris, trio japonais à la Cave 12

8 déc : Ouverture de la billetterie Antigél Mania

21 jan : 2e Antigél Run, course populaire

1 – 4 fév : Journées de Danse Contemporaine Suisse

4 fév : Monstrueuse Parade

27 jan – 19 fév : 7e Festival Antigél

Renseignements complémentaires

Gilles Valet, responsable presse, +41 79 783 00 39, presse@antigel.ch